La Protection Maternelle et Infantile dans le Doubs

www.doubs.fr

Doubs le Département

Direction enfance famille

ÉDITO

Parce que l'enfant d'aujourd'hui est l'adulte de demain

La loi NOTRe, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la république confirme le rôle du département dans ses missions d'actions sociales. Dans ce contexte le service de protection maternelle infantile (PMI) constitue un atout majeur dans la politique volontariste du Département.

Les axes prioritaires du service PMI se déclinent en Promotion de la santé, Prévention précoce et Protection de l'enfant et sa famille dans une Proximité territoriale. En effet le Département a fait le choix de mailler le territoire de centres médico-sociaux (CMS). Ceux-ci intègrent des équipes pluridisciplinaires composées de médecins, sages-femmes, infirmiers, puériculteurs, éducateurs de jeunes enfants, psychologues, conseillères conjugale et familiale et orthoptistes.

Ces professionnels sont à même d'informer et de soutenir les futurs parents et parents face aux questionnements et difficultés auxquels ils peuvent être confrontés. Ils peuvent notamment les accompagner dans la prise en charge des problèmes de santé de l'enfant ou dans le choix d'un mode d'accueil adapté. Leur préoccupation première est de privilégier l'intérêt de l'enfant en préservant son bien-être et son épanouissement au sein de sa famille et ses différents lieux de vie.

Comme vos élus départementaux, ils sont à vos côtés, chaque jour.

Christine BOUQUIN
Présidente du Département du Doubs

Protéger et promouvoir la santé de la famille et de l'enfant est au cœur des missions du Département du Doubs. Cet engagement se traduit par :

- Des prestations confidentielles et gratuites, s'adressant à l'ensemble des habitants du Doubs.
- De nombreux professionnels à votre écoute : puériculteur, infirmier, sage-femme, psychologue, médecin, assistant socio-éducatif, etc.
- Des centres médico-sociaux proches de votre domicile.

Informer sur la contraception, la sexualité

Trois centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) sont à votre disposition à Pontarlier, Besançon, Montbéliard ainsi que deux antennes à Baume-Les-Dames et à Morteau. Vous y trouverez :

- Des médecins qui répondent répondent à vos questions et assurent votre suivi médical.
- Des informations sur les moyens de contraception, les tests de grossesse, la pilule du lendemain, les possibilités de dépistage des IST ou du sida...
- Ces services sont entièrement gratuits pour les mineurs et effectués en toute confidentialité.

Accompagner les parents et futurs parents

Le Département vous propose, au Centre Médico-Social ou à votre domicile, des conseils personnalisés apportés par des professionnels de la santé sur différentes thématiques :

- Accompagnement de la grossesse et de la naissance du bébé.
- Informations sur les droits et conseils sur le suivi médical de la grossesse, le choix d'allaitement, la possibilité de préparation à l'accouchement.
- Préparation de la venue de bébé : organisation matérielle, retour à domicile, choix du mode d'accueil...
- Accompagnement du retour à la maison : une multitude de questions, de doutes, un nouvel équilibre familial et personnel à trouver.

Favoriser l'épanouissement de l'enfant

Pour accompagner le développement de l'enfant dès les premières années (croissance, développement psychomoteur et affectif, alimentation, rythmes, besoins, santé), le Département vous propose :

- Des entretiens personnalisés.
- Des consultations médicales de prévention.
- Des conseils et des informations adaptés à vos besoins autour de l'accueil de votre enfant : services de proximité et choix du mode d'accueil individuel ou collectif.
- Des lieux de vie pour partager des moments ludiques avec votre enfant. Les enfants y sont conviés avec un parent ou un adulte de leur entourage.
- Des bilans de santé en école maternelle : dépistage visuel, auditif, repérage des troubles du langage, évaluation de l'état de santé global de l'enfant, adaptation au milieu scolaire.

Les professionnels, en lien avec d'autres services et partenaires, sont à votre écoute pour vous soutenir et vous conseiller. Ils participent à la prévention et à la protection de l'enfance.

Les centres médico-sociaux dans le Doubs

Pôle bisontin
Tél. : 03 70 27 00 35

Secteur Est
CMS de Baume-les-dames, Devecey, Novillars, Saône
Secteur Ouest
CMS de Quingey, Ornans, Serre-les-Sapins, Saint-Vit
Secteur ville de Besançon
CMS de Bacchus, Planoise, Montrapon, Saint-Claude, Saint-Ferjeux, Tristan-Bernard

Pôle Montbéliard
Tél. : 03 81 71 05 25

Secteur Nord
CMS de Bethoncourt, Grand-Charmont, L'Isle-sur-le-Doubs, Montbéliard « la chiffogne », Montbéliard « Petit chénois »,
Secteur Sud
CMS d'Audincourt, Audincourt « champs montants », Étupes, Beaulieu Mandeure, Pont-de-Roide, Seloncourt, Valentigney « Buis », Valentigney « ZAC ».

Pôle Haut-Doubs

Pôle Haut-Doubs forestier
CMS de Pontarlier : Tél. : 03 81 38 87 60
Pôle Haut-Doubs horloger
CMS de Maîche, Morteau, Valdahon Tél. : 03 81 67 79 40

Les centres de Planification ou d'éducation familiale

Besançon :	03 81 54 21 81
Pontarlier :	03 81 38 84 39
Montbéliard :	03 81 91 72 38
Morteau :	03 81 67 39 37
Baume-les-Dames :	03 81 54 21 85

DÉPARTEMENT DU DOUBS

Direction enfance famille

18 rue de la Préfecture

25043 BESANÇON CEDEX

Tél. 03.81.25.86.31 - Fax. 03.81.25.86.52

www.doubs.fr

Doubs le Département

Direction enfance famille